



compte-rendu
de
L'ASSEMBLÉE
PLÉNIÈRE
2024

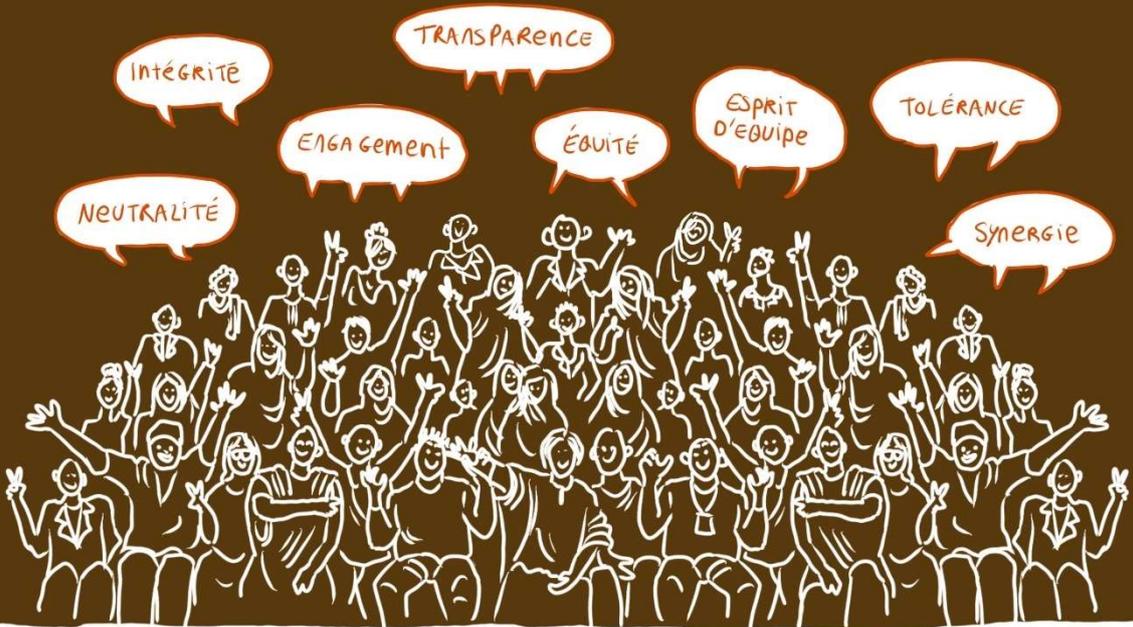


Table des matières

1. Contexte de l'activité	3
2. Les objectifs de l'Assemblée Plénière du 20 et 21 novembre	4
3. L'Assemblée Plénière en quelques chiffres	5
4. Déroulée de l'événement.....	5
1er jour : Mercredi 20 novembre 2024.....	6
Les jeunes prennent la parole	6
Parlons de Graines de Citoyenneté.....	7
Dialogues entre membres.....	15
Place aux jeunes : Lumière sur les Unes de territoires	28
2ème jour : Jeudi 21 novembre 2024	30
Les stands des territoires	30
Allocutions officielles	31
Nos perspectives	33
Nos résolutions	45
Les grands témoins	49
Les Grands Frères.....	50

1. Contexte de l'activité

Graines de Citoyenneté, aux côtés des jeunes mauritaniens

Une communauté d'acteurs engagé pour :

Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes mauritaniennes



Faire monter en compétences des organisations de la société civile

Promouvoir un dialogue citoyen entre acteurs de la société civile
et les pouvoirs publics



Graines de Citoyenneté, aux côtés des jeunes mauritaniens

Notre approche:

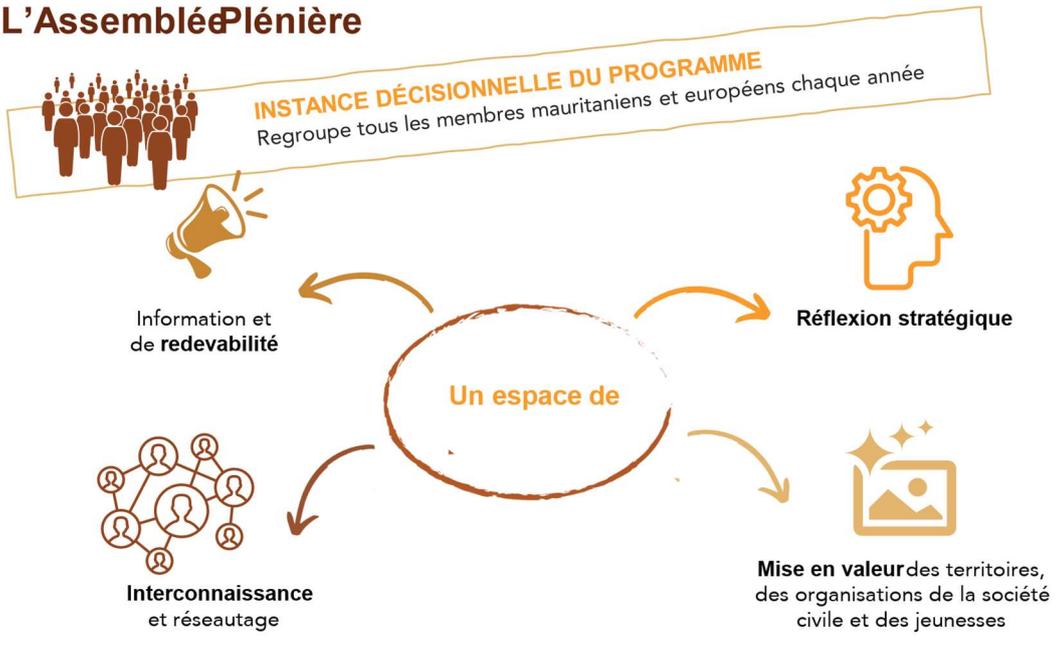


Soutenir l'action collective des acteurs « ici et là-bas » pour
faire entendre la voix des jeunes

Faire monter en compétence les organisations de la société
civile engagées pour les jeunes

Une gouvernance décentralisée pour mieux impliquer les
territoires et leurs jeunes

L'Assemblée Plénière



Pour sa seconde édition, l'Assemblée Plénière s'est tenue les **20 et 21 novembre** à Nouakchott.

2. Les objectifs de l'Assemblée Plénière du 20 et 21 novembre

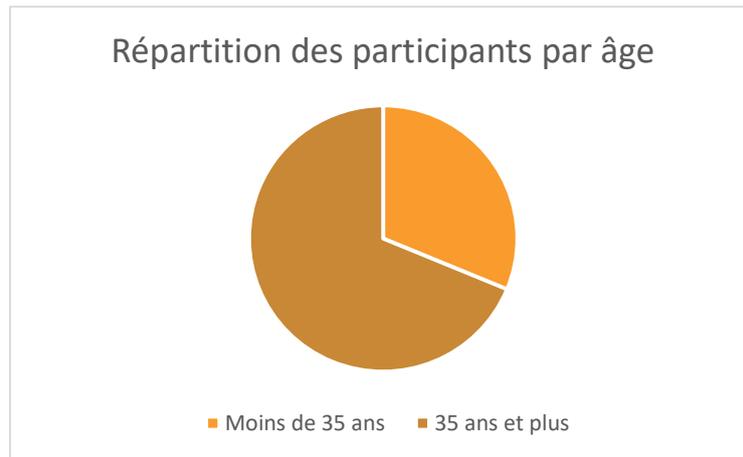
- Présenter les nouveaux membres du comité de pilotage à l'ensemble de ses membres
- Demander des comptes au comité de pilotage et à la coordination nationale sur l'atteinte des changements espérés par la mise en oeuvre du programme
- Orienter et préciser la vision collective des chemins de changement espérés dans le cadre du programme
- Contribuer à la réflexion sur les thématiques transversales à la jeunesse liée aux "fonds synergie" (développement durable, autonomisation et promotion des droits des femmes, citoyenneté, économie sociale et solidaire, etc.)

3. L'Assemblée Plénière en quelques chiffres

Cette année ce sont **176 personnes venues de Mauritanie**, de **Tunisie**, de **Guinée** et d'**Europe** qui se sont rassemblées sur ces deux jours dont :

- ⇒ **31% de femmes**
- ⇒ **36% de jeunes.**

Lors de la première journée, nous étions 170 personnes à participer aux échanges quant au jour 2, nous étions 159 personnes.



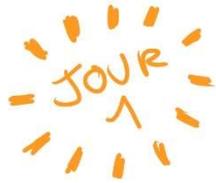
4. Déroulée de l'événement

Pour cette seconde édition, c'est en duo que les modérateur.trice ont animé ces deux journées :

- Madame **Nana Venvouna Bowbe Jiddou** - Présidente de l'Association des Jeunes médiateurs pour la paix, non membre du programme
- Monsieur **Yacouba Diakité** – Président de l'association Co-étance, membre du noyau fédérateur de Nouakchott

1er jour : Mercredi 20 novembre 2024

Les jeunes prennent la parole



L'Assemblée plénière

Bienvenue!

Yakouba Diakité

Bienvenue A tous
A l'Assemblée plénière
de GRAINES de
citoyenneté, un
Programme pour
le Renforcement
du pouvoir d'agir
de la jeunesse

**Nana Ven Vouna
Bowbe
Jiddou**

مرحباً بالجميع في
الجلسة العامة لترويج
بنور المواطنة،
برنامج الدعم
المتبادل
للشباب!

Il est porté
par Ecodelv
Alianza et le
GRDR et se
déploie dans
6 territoires et
le double
espace!

هو برنامج مدعوم من
قبل Ecodelv و Alianza و
GRDR وينشأ في 6 ولايات
وصاحبة مزدوجة!

Intro musicale
de nos 2
ambassadeurs
Rappeurs:

c'est notre charte des VALEURS

on les chante
et on les
défends!

oumeyma & BRMX



Parlons de Graines de Citoyenneté

Un temps de bilan : qu'avons-nous fait ensemble ? Que nous reste-il à faire ?

La présentation détaillée est à retrouver en Annexe 1.

Parlons des territoires



Parlons
DES APPUIS aux
ORGANISATION de
la société civile

L'Assemblée plénière

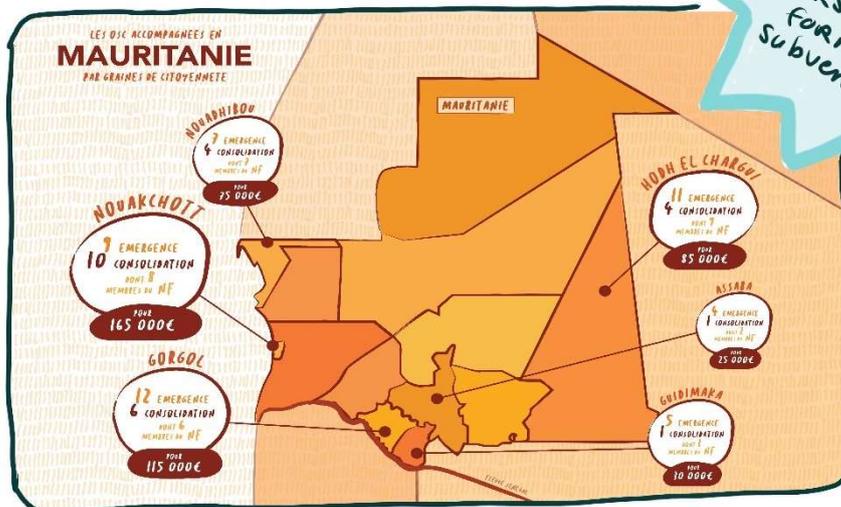
Alioune
MAHMOUD

NF
Assaba

2 appels à projets ont permis d'accompagner 76 organisations dont 48 sur le Fond EMERGENCE et 26 sur le Fond CONSOLIDATION. Notons que 41% des projets sont portés par des organisations arabophones. A travers la mise en oeuvre de ces projets, ce sont 7000 personnes qui bénéficient des actions dont 76% de jeunes et 53% de femmes.

Viennent s'ajouter 62 nouveaux projets du dernier AAP, soit 46 Emergence et 22 Consolidation.

950 000 €
versés sous
forme de
subventions



3

Parlons DES APPUIS aux ORGANISATION de la société civile

L'Assemblée plénière

Ce que nous en avons tiré ? La formalisation de procédures de gestion financière & le renforcement de notre maîtrise de la planification et de la budgétisation de nos activités.

GDC devrait porter plus d'attention au renforcement des capacités des membres des OSC dans le domaine de la communication, du plaidoyer auprès des autorités locales ainsi que dans la réalisation de documentaires.

Abdoulay Sao
membre du NF
de Nouadhibou et
bénéficiaire d'une
subvention
EMERGENCE

Le CAFAM

Abder Ba
NF double
espace

Aujourd'hui, il existe des animateurs en Mauritanie. Ces derniers apprennent le métier sur le tas. Ils ne disposent pas d'outils pour animer et ce n'est pas "une carrière" puisqu'il n'y a pas de reconnaissance du métier. Avec le projet **CAFAM** (= Certification d'Aptitude et Fonction d'Animateur en Mauritanie), incubé au sein de Graines de Citoyenneté, 21 jeunes Mauritaniens sont formés au métier d'animateur socio-culturel. C'est une formation qu'on pourrait comparer au **BASA** en France.

Mohamed Vaymetou
Zanka Membre association
Hodh El Charoui et
participante à la
formation CAFAM

Ces jeunes formeront à leur tour d'autres jeunes pour un effet multiplicateur. Mais maintenant, nous avons besoin du soutien des partenaires institutionnels pour que l'Etat reconnaisse ce diplôme!

6

Parlons de la gouvernance

Pour retrouver l'intégralité du B.A-Ba de notre gouvernance, rendez-vous en annexe 2.



Place aux noyaux fédérateurs

L'ensemble des réalisations sur les territoires (Journées Portes-Ouvertes, Unes des territoires, Fonds Synergie et appels à projets) est à retrouver dans la présentation en annexe 3.



place aux
NOYAUX
Fédérateurs!

L'Assemblée plénière

Sidaty Al Arbi
NF Hodh El Chargui



GDC a eu un impact important sur le tissu associatifs de la région. Pour la 1ere fois, nous pouvons avoir une communication fluide avec les autorités locales et les élus.

L'approche territoriale permet de responsabiliser les OSC qui sont aux 1er loges pour toutes les activités organisées au niveau local.

Le fonds Synergie est discuté dans ces espaces d'échange, afin de cibler les enjeux territoriaux prioritaires. La participation active des acteurs locaux, y compris dans les comités d'attribution des fonds, renforce la cohérence et l'efficacité des actions.



Sidi Lemine
Ahmed
NF Gorgol

L'enjeu des migrations est important, tant elle gangrène les jeunes au Gorgol. GDC offre des opportunités pour rester.



Youssouf
SY
NF Assaba

Les acteurs locaux ont salué la décentralisation et la gouvernance inclusive de NF qui leur donnent un véritable pouvoir de décision dans le programme.

7

place aux
NOYAUX
Fédérateurs!

L'Assemblée plénière

Dieyneba Sy
NF double
ESPACE

Le programme GDC a fait des avancées énormes dans le dialogue pluri-acteurs, cela permet à toutes les jeunes mauritaniennes de discuter ensemble et de faire émerger l'intelligence collective des jeunes.



Ce que nous faisons ? par exemple, nous organisons des soirées de jeunes diplômés mauritaniens pour les aider à se constituer un réseau.

NOS VISIONS POUR le DOUBLE- ESPACE

- 1 Renforcer l'efficacité de la collaboration entre OSIM
- 2 Intégrer les jeunes dans les programmes des OSIM et des collectivités territoriales



Zeinebou Mint
Mohameden
NF Nouadhibou

Nouadhibou est une ville très complexe, c'est la capitale économique et elle est très cosmopolite!

On a remarqué que les journées portes ouvertes ont permis aux jeunes de s'exprimer et aux autorités d'avoir une meilleure appréhension des problèmes des jeunes.

8

place aux
NOYaux
Fédérateurs!

L'Assemblée plénière

Les OSC nationales doivent remplacer les ONG internationales car lorsqu'elles partent, il n'y a plus rien. Le NF Guidimarkha a indiqué que les fonds Synergie est géré par le NF et non par le GRDR. Quelles sont les retombées ?

Le plan d'actions vient d'être finalisé, la réalisation aura lieu l'année prochaine!

TEMPS
QUESTIONS
REponses

Et les plateformes de la société civile ?

En Assaba, la plateforme est membre du NF... et dans les autres territoires aussi!

Les plateformes jouent un rôle central dans la mobilisation et la coordination des acteurs locaux. Par exemple, à Nouadhibou, une plateforme dynamique, dirigée par un président engagé, collabore efficacement avec tous les acteurs de la société civile, formant et soutenant ces derniers.

Ne pensez-vous pas que "là-bas" attire plus "qu'ici" ?

Oui, ça attire parce qu'il y a des besoins ici et aussi en Europe. Mais on voit aussi beaucoup de jeunes de 3^e et 4^e générations qui pensent à revenir. Nous avons besoin de décloisonner les territoires, pour une meilleure connaissance de l'autre et pour réfléchir ensemble aux opportunités pour les jeunes. Le volontariat facilite les échanges.

Les jeunes dépensent des sommes importantes pour migrer, que faire ?

Les ressources financières dépensées par certains jeunes pourraient être investies localement pour créer de petites entreprises!

Dialogues entre membres

Deux dialogues ont été organisés en simultané. L'ambition ? **Proposer un espace d'échanges entre les partenaires institutionnels, autorités locales et société civile afin de renforcer la prise en compte de la société civile dans les stratégies** des partenaires autour de deux questions centrales : (i) **l'employabilité des jeunes et le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** ; (ii) **l'engagement des jeunes face aux changements climatiques**.

Dans un premier temps, les partenaires institutionnels ont pu prendre la parole et présenter les points saillants de leurs stratégies société civile/jeunesse, puis les participants ont pu les questionner sur ces stratégies. A la suite de cela, les participants ainsi que les panélistes se sont joints en sous-groupes afin de proposer des recommandations pour améliorer le partenariat. Ces recommandations ont été présentées le lendemain sous forme de résolutions et adoptées par l'Assemblée Plénière, elles sont visibles en annexe 4 de ce document.

Dialogue 1 : Ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers (MFPAM), Commissariat Droit de l'Homme, Action Humanitaire et Relations avec la Société Civile (CDHAHRSC), Agence Techghil de Kaédi, Commune de Riyad Délégation de l'Union Européenne (DUE) et Ambassade de France

(i) Table ronde

CDHAHRSC : Le Commissariat conformément à son décret de création est chargé de concevoir, promouvoir et mettre en œuvre la politique nationale en matière de **promotion de la Société civile** à travers sa structuration, la modernisation de son cadre juridique et le renforcement de ses capacités à travers la formation, l'accompagnement et l'appui-conseil.

La vision du Commissariat repose sur 3 piliers :

- L'émergence d'une société civile **force de propositions et de visions alternatives** et **acteur de développement économique et social du pays**.
- Une conception volontariste et positive qui fait de **l'investissement dans les OSC un élément clé de l'avenir du pays** et de son développement économique et social
- La vision s'inscrit dans la **capitalisation des acquis du pays** dans le domaine du développement participatif, en général, et celui de la promotion des ONG en particulier.

Les principales activités émanant de la stratégie nationale de la société civile sont :

- L'appui à la **structuration des plateformes régionales** et la mise en place d'une plateforme nationale
- La **vulgarisation de la Loi 2021** portant sur le régime déclaratif des associations
- Le développement de la plateforme [FEDDAi | Espace de Partage pour la Société Civile et les Partenaires en Mauritanie](#)
- Le **renforcement des capacités et la professionnalisation des OSC**.

En 2024, ce sont **650 associations qui ont été formées** en gestion administrative et financière et sur la gouvernance et vie associative. Par ailleurs, la plateforme FEDDAi permet aujourd'hui d'avoir le nombre réel d'associations en Mauritanie et leur emplacement géographique, à savoir **7650 associations**.

Le Commissariat coordonne aussi un **groupe de partenaires technique et financier** travaillant sur la question du renforcement de la société civile afin d'assurer une **cohérence entre les activités réalisées** par les partenaires et éviter les doublons.

DUE : Le partenariat entre la DUE (Délégation de l'Union Européenne) et l'État mauritanien est le fruit d'un travail depuis de longues années. On peut citer des initiatives stratégiques telles que le PESC et le PASOC. Ces programmes, qui s'inscrivent dans une dynamique de coopération et de soutien, ont été des leviers pour renforcer l'implication de la société civile dans la gouvernance et le développement du pays.

La DUE travaille en **collaboration avec le Commissariat** pour que les projets s'inscrivent dans la Stratégie société civile. La DUE poursuit une étroite collaboration avec les États membres tels que la France, l'Allemagne et l'Espagne, pour assurer une synergie optimale entre les acteurs internationaux et locaux.

L'un des aspects clés de cette coopération est la **concertation continue avec la société civile**. Chaque année, une ligne budgétaire est réservée à la société civile, pouvant atteindre entre 1,5 et 2 millions d'euros. Cette contribution témoigne de l'engagement constant de l'Union Européenne à soutenir les initiatives locales et à renforcer la capacité d'action des acteurs de la société civile. Le programme GDC est déployé dans ce cadre.

L'enjeu majeur réside dans le **professionnalisme des OSC** : ces structures, parfois changeantes et adaptables à chaque nouvelle opportunité, doivent pouvoir se spécialiser et se structurer pour répondre aux besoins spécifiques des programmes. Il est essentiel pour elles de choisir des thématiques d'intervention ciblées afin de **devenir "bankables"**, c'est-à-dire suffisamment solides et attractives pour obtenir des financements et soutenir leur croissance.

Pour que ces acteurs jouent pleinement leur rôle, il est indispensable de mettre en place de véritables cadres de concertation à l'échelle communale. Ces cadres doivent permettre à la société civile de prendre sa place et de contribuer efficacement à la gouvernance locale et au développement national.

Ambassade de France : La question de la jeunesse s'inscrit de **manière transversale dans le développement de la société civile en Mauritanie**, touchant divers secteurs essentiels comme la santé, les médias, l'éducation et bien d'autres. Trois axes principaux permettent de structurer cette collaboration et de renforcer les actions menées pour l'inclusion et la participation des jeunes dans les processus décisionnels et de développement.

- **Renforcement des Capacités au Niveau Local : Un Instrument Clé pour les OSC**

Un des leviers majeurs pour soutenir la société civile locale est le renforcement des capacités des OSC au niveau territorial. L'instrument du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) joue un rôle crucial en offrant des financements directs aux OSC, ce qui permet de répondre plus efficacement aux besoins spécifiques des communautés locales. Ces financements, couplés avec des formations et des outils adaptés, offrent aux OSC les ressources nécessaires pour améliorer leur impact et leur gestion, tout en renforçant leur professionnalisme.

- **La Collaboration avec les ONG Françaises et Internationales**

Le Service de Coopération et d'Action culturelle (SCAC) en Mauritanie a une vision globale des actions des ONG françaises et internationales. En facilitant la coopération entre ces ONG et les OSC

mauritaniennes, il est possible de renforcer l'efficacité des projets en faveur des jeunes, tout en assurant une mutualisation des connaissances et des bonnes pratiques.

- **L'Interaction avec les Pouvoirs Publics Mauritaniens**

Une autre dimension essentielle pour le développement durable de la société civile réside dans le travail avec les pouvoirs publics mauritaniens et notamment la collaboration avec le CDHAHRSC. L'engagement des autorités est nécessaire pour imaginer des stratégies où l'État puisse assurer la pérennisation des actions.

Un projet majeur qui incarne cette dynamique de soutien à la société civile est le **programme Faj'r**. Ce programme a permis **des financements directs aux OSC**, tout en facilitant une collaboration étroite avec le CDHAHRSC. Il a également contribué au renforcement des plateformes qui permettent de fédérer les acteurs de la société civile. Cette collaboration se poursuit pour renforcer encore la société civile, en particulier à travers la consolidation des plateformes et l'amélioration de la coordination entre les différentes parties prenantes. L'initiative FEDDAi, qui a vu le jour dans ce cadre, est un exemple à saluer. Elle permet à toutes les OSC d'accéder aux mêmes informations et de tisser des liens solides entre elles, assurant ainsi une meilleure concertation et une action plus cohérente.

- **Le Volontariat : Une Dimension Importante pour la Jeunesse**

Le travail mené par le SCAC sur le volontariat est également un point essentiel pour impliquer davantage la jeunesse dans les projets. Le développement du volontariat de réciprocité en partenariat avec des acteurs comme Watanouna, a permis de renforcer cet aspect. Ce volontariat de réciprocité contribue à un échange d'expertise et de solidarité entre les jeunes de la Mauritanie et ceux d'autres pays, tout en favorisant le développement local.

- **La Coopération Décentralisée : Un Soutien pour les Collectivités Locales**

Le travail des collectivités territoriales françaises en coopération décentralisée avec les régions et villes mauritaniennes constitue un autre axe stratégique pour renforcer les capacités des acteurs locaux. Cette coopération permet de renforcer la gouvernance locale, de soutenir les projets communautaires et de favoriser une gestion plus participative, en impliquant directement les jeunes dans les processus de décision.

Commune de Riyad : La commune de Riyad est la deuxième plus peuplée de Nouakchott avec ses 228 000 habitants. Pour soutenir diverses initiatives locales, notamment des coopératives et des associations qui œuvrent pour la formation et l'insertion des jeunes, elle se base sur les subventions de l'Etat.

Ces organisations sont confrontées à de nombreux défis, tels que le **manque de ressources, les difficultés d'accès à des financements pérennes et la nécessité de renforcer les capacités locales** pour répondre aux besoins croissants des populations. Malgré ces obstacles, elles continuent de jouer un **rôle primordial** dans l'édification d'une société plus inclusive et dynamique.

MFPAM : Le **département** récemment créé a permis d'intégrer la notion de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) au sein de l'organigramme du gouvernement, marquant ainsi une étape importante dans la prise en compte de cette approche dans les politiques publiques. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de **croissance** et de **développement local**, en mettant l'accent sur des acteurs comme les **mutuelles**, les **coopératives**, et d'autres structures communautaires. Ces initiatives, souvent nées à la base, privilégient des modalités qui mettent l'humanité au cœur de leur action, créant ainsi des solutions adaptées aux besoins réels des populations locales.

L'**objectif principal** est de créer un **modèle** qui serve de pilote pour diffuser les **bonnes pratiques** dans le secteur de l'ESS. Ce modèle vise à démontrer que l'ESS, au-delà de son aspect lié à la **formation professionnelle** et à l'**artisanat**, représente une approche globale du développement économique, axée sur l'inclusion, la solidarité et l'innovation sociale.

Priorités de développement au niveau local

Les priorités de développement au niveau local visent avant tout à **améliorer la situation des individus** en partant des **bases**, c'est-à-dire en impliquant directement les communautés et en répondant à leurs besoins fondamentaux.

Stratégie Nationale de l'ESS et plan d'action en cours

Dans cette perspective, le gouvernement a mis en place une **stratégie nationale de l'ESS**, accompagnée d'un **plan d'action** en cours d'élaboration. Parmi les objectifs phares, on trouve la création d'une **agence nationale de la promotion de l'ESS**, ainsi que la mise en place d'un **fonds de soutien** destiné à financer les activités des **coopératives**, des **entreprises sociales**.

La réussite de cette initiative passe également par une **coopération étroite avec les collectivités locales**, qui joueront un rôle central dans l'application des politiques locales de l'ESS.

Agence Techghil Kaédi : La particularité de Techghil par rapport aux autres acteurs est de s'intéresser spécifiquement au secteur de l'emploi. Afin de renforcer l'efficacité des dispositifs d'accompagnement des chercheurs d'emploi, le gouvernement a procédé à la **réorganisation de l'ancienne agence de l'emploi**.

La mission principale est **d'accompagner de manière personnalisée les chercheurs d'emploi**. Le réseau de l'agence est implanté dans **toutes les wilayas** de la Mauritanie, garantissant ainsi une couverture nationale pour l'accompagnement des chercheurs d'emploi.

Les **services Techghil** sont ouverts à une diversité de bénéficiaires :

- **Chercheurs d'emploi diplômés**, qui nécessitent un accompagnement pour intégrer le marché du travail.
- **Chercheurs d'emploi sans qualification**, souvent confrontés à des défis supplémentaires en termes d'accès à l'emploi.
- **Entreprises formalisées ou non**, qui peuvent avoir besoin de soutien pour recruter des talents adaptés à leurs besoins.
- **Centres de formation technique et professionnelle**, qui collaborent avec l'agence pour garantir des formations pertinentes et adaptées aux demandes du marché.
- **Autorités centrales et partenaires internationaux** intéressés par l'emploi, qui peuvent apporter une expertise et un financement supplémentaire pour renforcer l'efficacité du programme.

Système d'information DELIHL

Le développement d'un **nouveau système d'information, DELIHL** (financé par l'Union Européenne), marque une avancée technologique majeure pour le secteur de l'emploi en Mauritanie. Ce système est conçu pour faciliter l'accès à l'information et la gestion des parcours professionnels.

DELIHL offre une plateforme numérique destinée à différents types d'utilisateurs :

- **Chercheurs d'emploi**, qui peuvent s'inscrire, consulter les offres d'emploi, mettre à jour leurs données personnelles, générer des CV, et échanger directement avec des conseillers via un chat ou une intelligence artificielle.
- **Employeurs**, qui peuvent publier leurs offres d'emploi et consulter une base de candidats qualifiés.
- **Centres de formation**, qui ont la possibilité d'ajuster leur offre selon les besoins identifiés sur le terrain.

Ce système permettra une **interaction fluide et dynamique entre les différents acteurs de l'emploi**, en offrant un espace dédié pour l'inscription et la visualisation des offres, et en facilitant l'échange à distance entre les chercheurs d'emploi et les conseillers.

(ii) Questions – Réponses posées par le modérateur pour permettre aux intervenants d'aller plus loin dans leurs propos

La commune dispose-t-elle d'un plan de développement communal (PDC) ? Si oui, quelle implication de la société civile ?

- ⇒ Toute commune doit disposer d'un PDC, on ne peut pas travailler sans. C'est grâce à cela, notamment que l'on comptabilise le nombre d'habitants. Lors du développement d'un PDC, il est nécessaire d'impliquer tout le monde : la société civile, les enseignants, les hôpitaux etc.

Au MFPAM, Comment compter-vous intégrer les OSC dans votre plan d'action ?

- ⇒ Les OSC sont des acteurs de l'ESS, on ne peut donc pas parler d'ESS sans elles, on ne peut donc pas parler de son implication d'une façon particulière.

A la DUE, de manière concrète, comment la DUE implique la société civile dans l'élaboration de sa stratégie société civile ? Quelles sont les régions prioritaires ciblées ? Quel bilan faites-vous du PESC, du PASOC ?

- ⇒ Une **dynamique importante** a été impulsée tant sur le **renforcement des capacités** que sur la **formalisation** des structures de la société civile en Mauritanie. Cette évolution a été favorisée par les conclusions de ces deux programmes clés, qui ont permis de mettre en place un cadre légal robuste en lien avec la société civile, notamment avec l'adoption de la **loi de 2021**.
- ⇒ Aujourd'hui, la DUE continue d'intervenir grâce à une **ligne annuelle dédiée** spécifiquement à la société civile. Cette ligne permet de financer des projets concrets et durables, tout en abandonnant les **petits contrats** ponctuels et le **saupoudrage** des actions précédentes. L'objectif désormais est de se concentrer sur **un seul contrat majeur**, permettant ensuite aux bénéficiaires d'obtenir des **subventions en cascade** pour renforcer et pérenniser leurs initiatives à long terme.
- ⇒ Une **feuille de route** a été élaborée en étroite collaboration avec les **états membres**, prenant en compte les priorités locales et les besoins spécifiques des acteurs de la société civile. L'utilisation d'une **base de données** permet d'inviter les différents acteurs de la société civile à des événements dédiés, où ils peuvent poser des questions, faire des suggestions et participer activement à la discussion. En 2021, cette démarche a été menée sous forme de **visioconférence**. Cette année, des **membres de réseaux** ont été invités, ce qui a permis d'élargir le cercle des échanges et de renforcer la **collaboration entre les différents acteurs** du développement en Mauritanie.
- ⇒ Concernant les **régions**, l'approche ne repose pas sur un ciblage strict des priorités, mais plutôt sur une recherche active de **projets "bankable"**, c'est-à-dire financièrement viables et répondant aux besoins spécifiques des communautés locales.

Au Commissariat, comment se sont créées les plateformes ? Quand aura lieu le renouvellement des mandats ? Quels sont les critères d'accès aux financements ? Est-ce que la plateforme numérique permet d'insérer les rapports d'activité ? Existe-t-il une plateforme permettant de coordonner toutes ces stratégies ?

- ⇒ Dans le cadre de la loi 2021, l'**article 3** énonce la nécessité de mise en place d'espaces d'échanges entre acteurs de la société civile, ce qui a donné vie aux plateformes régionales. Elles sont autonomes, et le CDH apporte un appui logistique, notamment avec la mise à disposition de salles pour leurs réunions et activités.
Lors de leur **création**, les plateformes étaient confrontées à l'absence de statuts clairement définis. Aujourd'hui, l'accent n'est plus mis sur leur renouvellement, mais sur l'élaboration de **statuts**, de **plans d'actions**, et de **règlements internes**.
Les **réflexions internes** sont en cours concernant l'organisation de ces plateformes. Il est cependant **impossible** de mettre en place des actions sans l'**accord des walis**, ce qui souligne l'importance de **prendre le temps** de consulter et de préparer soigneusement les actions, afin d'éviter toute précipitation dans la gestion de ces plateformes.
- ⇒ L'accès aux financements ne repose pas sur des **critères stricts**, mais plutôt sur **diverses voies** de transmission des requêtes :
 - (i) **Les autorités locales** peuvent transmettre des requêtes, qui sont ensuite étudiées par un comité directeur. Ce comité examine les demandes en fonction de leur alignement avec les priorités du gouvernement, notamment pour cette année, sur la thématique de **l'égalité des sexes**.
 - (ii) Une autre voie possible d'accès aux financements est le **CDD**, qui se réunit quatre fois par an pour analyser les dossiers sur des critères comme l'expérience, l'existence réelle des projets, et l'existence de rapports d'activité.
- ⇒ Concernant le **suivi** des enregistrements des OSC, le **système FEDDAi** permet un **suivi transparent**. Dès lors qu'une organisation a reçu un **reçu de dépôt** de son dossier, elle dispose d'un **espace dédié** sur la plateforme. La **loi** impose un **rapport narratif** tous les six mois et un **rapport financier annuel**. Ces documents peuvent être téléchargés directement sur l'espace sécurisé de l'organisation, accessible avec un **identifiant et un mot de passe**. Le **CDH** est prêt à **accompagner** les OSC dans cette démarche pour faciliter leur gestion administrative et financière.
- ⇒ L'un des principaux outils pour le **partage de stratégies et d'informations** au sein de la société civile est la plateforme **FEDDAi**. Développée en partenariat avec le **SCAC**, cette plateforme offre un accès à des **AAP**, aux stratégies des départements ministériels, ainsi qu'à des **demandes d'informations** et de **financement**. Elle permet de centraliser les informations essentielles et d'offrir une meilleure visibilité des opportunités disponibles. Dans les mois à venir, une **campagne d'information** sera lancée pour sensibiliser les OSC aux **opportunités** offertes par cette plateforme. L'objectif est de favoriser une **meilleure accessibilité** aux ressources et d'encourager la **participation active** des acteurs de la société civile dans le processus de développement national.

Au MFPAM, Comment faire pour que des secteurs clefs tels que la pêche des et énergie offre des perspectives d'emplois tout en garantissant une gestion durable des ressources naturelles ?

- ⇒ En Mauritanie, environ **80% de l'économie est informelle**. Parmi les principales causes de cette situation figurent l'absence de soutien pour les secteurs clés comme la pêche et le commerce, qui représentent des sources importantes de revenus pour les populations locales. Dans ce contexte, l'économie sociale et solidaire (ESS) émerge comme un levier stratégique pour **soutenir les activités économiques locales**, notamment celles liées à l'**environnement**. L'objectif de la mise en place de cette stratégie est donc de formaliser les secteurs clés de l'économie informelle, en particulier ceux liés à la pêche et au commerce, tout en garantissant une gestion durable des ressources naturelles et en soutenant le développement économique local.



Dialogue entre membres, Assemblée Plénière 2024

Dialogue 2 : Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, du Sport et du Service Civique (MAJESSC), Agence Techghil du Guidimakha, Délégation de l'Union Européenne (DUE) et Agence Française de Développement (AFD)

(i) Table ronde

MAJESSC : Le Ministère a adopté une approche intégrée qui repose sur 5 piliers :

- **Education et formation professionnelle**

Cette mission est évidemment prise en charge par d'autres départements ministériels, mais sous la coordination du MAJESSC. Le Gouvernement envisage d'agir pour que **tous les jeunes reçoivent une bonne éducation ou formation professionnelle**.

- **Santé et Bien-être**

Il s'agit de mettre en place des programmes qui concourent à la **bonne santé des jeunes et leur bien-être sociétal, psychologique et spirituel**.

- **Participation économique et accès aux ressources**

C'est essentiellement le secteur de l'emploi. Toute la jeunesse doit **pouvoir avoir accès aux ressources financières** pour mettre en place des entreprises et bénéficier d'appuis économiques et des dividendes de l'Etat.

- **Participation citoyenne à la politique et service civique**

L'objectif est de **faciliter l'accès des jeunes aux postes de décision**. Le Ministère mettra en place des facilités pour que les jeunes soient représentés dans les instances décisionnelles du pays, afin qu'ils s'approprient des débats et sujets dédiés aux jeunes.

- **Développement personnel et inclusion social**

Chaque jeune doit avoir des **compétences pour mener une vie prospère**. Une attention particulière sera accordée aux jeunes vulnérables (vivant dans des situations défavorables) ou issus des quartiers défavorisés dans l'accès aux services de base afin qu'ils puissent vivre décemment dans la société.

L'approche de stratégie intégrée de l'autonomisation des jeunes se fait en coordination avec d'autres départements ministériels, comme la santé, l'éducation, l'agriculture et la souveraineté alimentaire, etc... La participation citoyenne des jeunes à la vie politique est encourageant avec la possibilité de **soumettre une liste réservée aux jeunes de moins de 35 ans à l'Assemblée nationale**.

Le **Conseil National des Jeunes est aussi une instance de participation à la vie politique** bien qu'il y a nécessité d'améliorer sa représentativité et son efficacité.

La volonté du Ministère c'est aussi de **renforcer l'implication des jeunes à travers leur participation dans les réseaux régionaux et départementaux des OSC** notamment à travers les comités de concertation municipaux.

Agence Techghil : Les jeunes disposent de plusieurs opportunités de formation professionnelle, de stage, d'emploi et de développement d'Activités Génératrices de revenus (AGR) à travers l'Agence. Ils offrent précisément les services ci-après :

- **L'accueil et accompagnement des jeunes de 15-24 ans**, ne disposant d'aucune formation, ni d'emploi et étant en situation de déperdition scolaire. Ils bénéficient d'une formation de 10 jours en compétences de vie comme l'évoquait le MAJESSC et sont ensuite orientés vers des AGR, le Centre de formation professionnelle ou la recherche d'emploi.
- **Mon projet Mon Avenir (MPMA)**, qui finance de jeunes entrepreneurs, qui ont des projets performants. Chaque Wilaya a son quota et dispose de ses thématiques prioritaires, qui sont définies en lien avec la stratégie de développement de chaque région.
- Un **programme de prospection, qui vise à identifier les besoins en Ressources Humaines (RH) des entreprises formelles ou informelles et leur permettre d'avoir accès à des jeunes stagiaires**. Le tuteur du stagiaire dans l'entreprise reçoit une indemnité forfaitaire, ainsi que le stagiaire, pendant 6 mois. L'objet est de faire acquérir de l'expérience aux jeunes et aux entreprises de résoudre un problème ponctuel de manque de RH. Des enquêtes sont régulièrement faites auprès des entreprises et pour les jeunes, une base de données est disponible à travers le site de l'Agence Techghil. L'idée est de permettre aux entreprises l'accès à la base de données et de rechercher les profils qui correspondent à leurs besoins. Par conséquent, l'Agence Techghil encourage les jeunes en recherche d'emploi, à s'inscrire dans leur base de données.

L'Agence Techghil est disposée à toutes **formes de collaboration avec les partenaires financiers et techniques, afin de renforcer l'impact de l'accompagnement des jeunes vers leur insertion intégrale.**

DUE : L'UE donne une place prépondérante aux jeunes depuis plusieurs années. Pour l'UE, les jeunes sont déjà des acteurs, mais n'ont pas d'outils pour s'exprimer ou pour être audibles. La DUE a mis en place une stratégie conséquente **pour une jeunesse qui agit.** Il s'agit d'un **conseil de jeunes, qui encadre les jeunes, écoute leurs enjeux et leur permet d'envisager des dialogues avec les institutionnels.**

La DUE est favorable au soutien des actions proposées en faveur des jeunes par les jeunes et pour les jeunes. Le climat y est favorable en considérant que la Jeunesse est une priorité actuelle du Président de la République et que le MAJESSC est très actif et très impliqué et en terme protocolaire, est 2^{ème} après le 1^{er} ministère.

La DUE a élaboré une feuille de route 2022-2025 pour renforcer le dialogue avec les OSC. Son évaluation débouchera à la réflexion sur une nouvelle couvrant la période 2026-2029. Y seront impliqués les Ambassades des pays membres, ainsi que le CDHAHRSC.

La Société civile est un outil pour renforcer les actions et connections avec la jeunesse. Elle cite le projet SEMAH et GdC. Un nouvel Appel à projets est en cours de conception en collaboration avec le MAJESSC et dont la signature interviendra en février 2025. Il va comporter une dimension de mise en place ou réhabilitation des Maisons de Jeunes ou des Maisons de quartier.

Le souhait c'est que les **conseils des jeunes soient de plus en plus parties prenantes dans ces réflexions en amont des AAP.** Elle les exhorte néanmoins, à **se coordonner en réseau thématique, pour se spécialiser et être plus percutant.** Elle cite par exemple le Changement climatique ou la sécurité, qui sont les axes prioritaires avec les jeunes. Elle évoque par exemple le financement d'une réunion préparatoire à la COP 29 et la prise en charge de la participation de 2 jeunes à la COP 29.

AFD : En France, il y a une feuille de route en cours d'élaboration, avec le souci que le jeune soit 100% acteur. Il existe un accord-cadre entre l'AFD et France Volontaire pour mobiliser les jeunes dans une volonté de transition de compétences.

Un jeune ne naît pas acteur. Il le devient. On devrait **lui donner les capacités pour qu'il soit transformationnel dans la vie.** Le rendre acteur des projets, car **quand il en est acteur, les probabilités de durabilités sont plus importantes.**

L'AFD défend **l'employabilité, mais dans une logique sociale, environnementale,** et non pas simplement économique. Le jeune doit pouvoir améliorer ses revenus, mais dans des conditions de cohésion sociale et d'environnement préservé.

L'AFD défend aussi le **sport chez les jeunes comme étant un outil d'inclusion et de développement.**

Comment ?

- **Redevabilité** : Aussi bien du côté des jeunes que des partenaires techniques et financiers. Les rôles et les responsabilités doivent être partagés entre bailleurs, pouvoirs publics et les jeunes. Ils doivent s'interpeler mutuellement dans toutes les phases de conception et de mise en œuvre des actions. Les uns et les autres sont indissociables. Les actions mises en œuvre doivent avoir une incidence sur le genre, l'environnement, la jeunesse etc.
- **Jeunes sont acteurs des projets,** conçus dans une perspective **d'insertion intégrale.**

- **Volontariat** : Pas seulement de là-bas vers ici, mais d'ici vers ici. Soit de la Société civile d'ici vers la Société civile d'ici. On doit se situer dans les échanges sur des sujets impactant.
- Lorsque l'on évoque le genre, il ne faut pas oublier la jeunesse. Car 65% des femmes, sont des jeunes femmes.
- Les projets doivent aussi prévoir **l'éducation par le sport**.
- La Société civile doit **s'organiser pour être l'interlocuteur** des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds. Il cite l'exemple de coordination Sud, qui du fait de son niveau de structuration et du plaidoyer qu'il mène, contribue à la construction des Termes de référence en amont des appels à projets qui impliquent la SC. La SC devrait donc améliorer sa consistance pour être plus crédible vis-à-vis des pouvoirs publics et des bailleurs.

(ii) Questions – Réponses posées par le modérateur pour permettre aux intervenants d'aller plus loin dans leurs propos

Comment l'Agence Techghil fait-elle pour proposer ses services auprès des jeunes ? Car ils sont nombreux à ignorer même l'existence de cette agence.

- ⇒ Elle procède par de la sensibilisation de proximité. Un nouveau projet en cours, permet au Ministère de tutelle de contractualiser avec les OSC, qui vont faire de la sensibilisation dans les communes rurales. Les agents de l'Agence font aussi des prospections auprès des entreprises et ONG.

A l'Agence Techghil : Comment est effectué le suivi des jeunes financés et quel est le niveau d'implication des OSC des jeunes dans les stratégies d'insertion des jeunes ?

- ⇒ Les jeunes bénéficiaires de financements des AGR sont suivis par des conseillers de l'Agence, dans l'intention de leur prodiguer des conseils. Elle fait également le suivi des jeunes en stage dans les établissements où ils ont été placés.
- ⇒ Le Ministère de tutelle dispose de mécanismes pour impliquer les OSC de jeunes dans la conception de ses projets, notamment le CNJ.

Au MAJESSC : Quelle évaluation vous faites de la politique de la jeunesse par rapport à ces 5 piliers de votre stratégie ?

- ⇒ Un mécanisme est en train d'être mis en place par le MAJESSC pour l'opérationnalisation de l'autonomisation. Les différents piliers sont coordonnés par le MAJESSC qui est un peu le chef d'orchestre, mais chaque département ministériel a sa propre stratégie. Le MAJESSC a mis en place des indices d'autonomisation des jeunes, avec des sous-indicateurs des piliers, qui feront l'objet d'évaluation, en fonction de la situation de référence. Pour l'instant, cela se limite au service civique en ce moment.

Suggestion : Merci de partager le moment venu ces indicateurs avec les parties prenantes.

A la DUE : Comment vous assurez-vous dans votre négociation avec l'Etat, que ce dernier a bien pris en considération les besoins des jeunes exprimés par les jeunes ?

- ⇒ Il y a 2 niveaux qui favorisent l'implication des jeunes dans le dialogue.
 - le développement du dialogue direct entre la DUE et la jeunesse pour la prise en charge des enjeux des jeunes. Le dernier en date a eu lieu lors de la semaine

diplomatie verte, où l'Ambassadeur a rencontré personnellement les jeunes et a pris en compte les avis de ces jeunes par rapport au changement climatique.

- La DUE s'enquière aussi de la situation des jeunes lors des rencontres avec le Ministère de tutelle. C'est son rôle en quelque sorte de recueillir ces données. Par ailleurs, elle participe à des réunions de la société civile jeune, où elle recueille les ressentis et avis des jeunes.

Le projet Semah prépare la phase suivante. Les lignes directrices de l'appel à projets sont en cours de finalisation et seront enrichies par les différents points relevés au cours de cette AP ainsi que par les orientations du Ministère concerné.

A l'AFD : Pouvez-vous nous apporter plus de détails sur la stratégie de l'AFD concernant le sport et comment assurer la pérennisation des projets qui en découlent ?

- ⇒ Le sport est un puissant outil pour l'inclusion des populations vulnérables et d'insertion intégrale des jeunes. A travers le sport, on peut travailler sur les thématiques genre, environnement, etc. L'AFD ne finance pas le sport pour le sport. Il doit y avoir derrière, un objectif social ou un ODD. Il permet aux jeunes d'être des acteurs.

L'Assemblée plénière

Directeur de la jeunesse



Nous essayons de travailler sur **5** piliers:

- 1 l'éducation,
- 2 la santé,
- 3 l'engagement citoyen.
- 4 la participation politique
- 5 le développement personnel et social

La société civile doit continuer à se structurer pour pouvoir devenir des interlocuteurs pour les bailleurs

AFD

Recette de route en cœur de rédaction en France pour la jeunesse. Nous essayons aussi de favoriser la volontariat à travers France volontaire pour la jeunesse.



Nous essayons de rendre les jeunes « transformationnels », qu'ils soient acteurs de changement

Avec une idée de redevabilité, nous évaluons les projets ainsi:

- 1 le jeune n'est pas actif
- 2 le jeune participe de façon active
- 3 le jeune s'inscrit dans une dynamique d'insertion intégrale.

Pour nous les jeunes sont déjà actifs mais il faut les outiller pour qu'ils comprennent leur rôle et comment faire.

DUE



10

L'Assemblée plénière

ATELIER

DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE, COMMENT FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES ?



Encourager les partenariats entre OSC et centres de formation pour des campagnes de sensibilisation aux objectifs de développement durable.

Créer des centres de ressources numériques en zones rurales et former les jeunes aux outils numériques !

Accompagner la professionnalisation des réseaux thématiques sur l'adaptation au changement climatique.

INFORMER et former les jeunes sur les enjeux climatiques

ENCOURAGER les jeunes à créer des activités génératrices de revenus sur le recyclage et la gestion des déchets

Sensibiliser les jeunes aux objectifs de développement durable

Renforcer les services d'accueil et d'orientation des jeunes et des OSC au niveau régional



Place aux jeunes : Lumière sur les Unes de territoires

Les Unes des Territoires, c'est quoi ?

C'est un outil de communication pour mettre en lumière les enjeux et les initiatives locales, en **donnant la parole aux différents acteurs régionaux** tels que les **autorités territoriales, les OSC, les jeunes et les associations financées.**

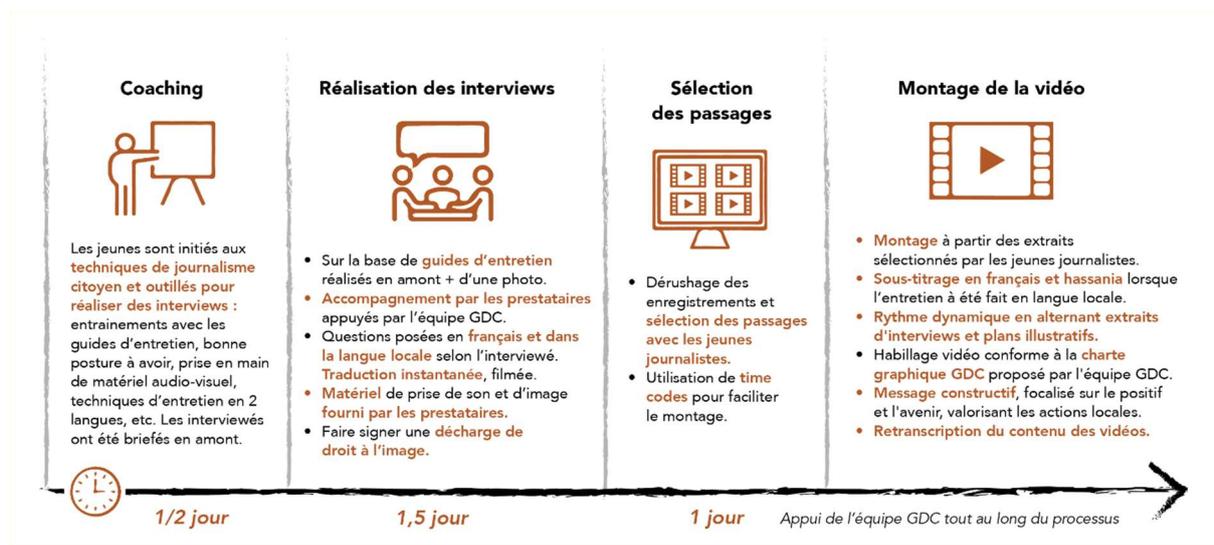


Objectif :
Donner la parole aux acteurs des territoires & valoriser leurs initiatives

Les étapes de réalisation

- 1 **Choix des Noyaux Fédérateur d'un enjeu prioritaire de la région** 
- 2 **Travail avec les jeunes sur les acteurs à interviewer et les guides d'entretien** 
- 3 **Création vidéo par les jeunes (prestataire en appui)** 
- 4 **Rédaction de la « Une des Territoires », version papier** 

Le processus d'élaboration des Unes vidéo



2ème jour : Jeudi 21 novembre 2024

Les stands des territoires



Les allocutions des officiels

L'Assemblée Plénière

Région Centre
Val-de-Loire
Président de la
Région du Gange
Amadou Ba

Accompagner le pouvoir d'agir des personnes et favoriser leur implication citoyenne sont autant d'enjeux qui touchent autant la société mauritanienne que la société française. (...) Sans remobilisation citoyenne, sans développement socio-économique juste et équitable, c'est la démocratie qui risque d'être remise en cause, et avec elle, les droits et les libertés de chacun et chacune.



Nous sommes convaincus que les Nouveaux Fédérateurs créés dans le cadre de ce projet sauront s'articuler aux plateformes régionales de la Société civile afin de penser la pérennité de notre action.



Nicolas
Lejasne
AFD

Alexandre
Garcia
Ambassadeur
de FRANCE



Une insertion des jeunes
sociale, professionnelle,
mais aussi
environnementale

Ce PCPA,
quel chemin
parcours
depuis
l'année
dernière!

Les allocutions des officiels

L'Assemblée plénière

Région Centre
Val-de-Loire
Président de la
Région du Gorgal
Amadou Ba

Accompagner le pouvoir d'agir des personnes et favoriser leur implication citoyenne sont autant d'enjeux qui touchent autant la société mauritanienne que la société française. (...) Sans remobilisation citoyenne, sans développement socio-économique juste et équitable, c'est la démocratie qui risque d'être remise en cause, et avec elle, les droits et les libertés de chacun et chacune.



Nous sommes convaincus que les Nouveaux Fédérateurs créés dans le cadre de ce projet sauront s'articuler aux plateformes régionales de la Société civile afin de penser la pérennité de notre action.



Nicolas
Lejandre
AFD

Alexandre
Garcia
Ambassadeur
de France



Une insertion des jeunes sociale, professionnelle, mais aussi environnementale

Ce PCPA, quel chemin par où aller depuis l'année dernière!

Nos perspectives

Où allons-nous ensemble ? Quels chemins à explorer ? Que nous dit la carte du changement ?

Les participants ont été invités à rejoindre les ateliers organisés sous format Word Café : principe de l'atelier mouvant, le premier groupe pose les bases, le second groupe approfondit le travail du 1er groupe.

Atelier 1 : Quelles orientations pour la suite de Graines de Citoyenneté ?

Préambule : "Demain, nous devons écrire la suite de projet avant de le partager dans les territoires pour avis et recommandations. Qu'est-ce qu'on décide ensemble pour la suite de ce programme entre 2025-2028."

Trois sous-groupes ont été constitués pour travailler sur les trois thématiques : (i) l'axe gouvernance ; (ii) l'axe appui OSC et (iii) l'axe Territoires et production de connaissance.

Gouvernance	Appui aux OSC	Territoire & production de connaissance
Impliquer davantage les jeunes, les personnes en situation de handicap et les femmes	Augmenter les plafonds de financement	Prioriser les fons Synergie, accompagner les OSC dans les démarches de recherche-action
Améliorer la coordination entre les COPIL et les projets en cours	Augmenter les appuis aux associations de jeunes spécifiquement	Créer des liens entre les territoires, organiser des visites d'échanges
Décentraliser le lieu de l'Assemblée Plénière	Elargir les zones d'intervention	Créer des cadres d'échanges thématiques pour les OSC
Décentraliser la gestion du fonds Consolidation	Financer davantage d'OSC	Augmenter la durée et le rythme des JPO
Améliorer la structuration des NF, faire des NF des points focaux entre le programme et les institutions	Veiller au suivi et à la réalisation des projets financés ainsi qu'à leurs impacts, améliorer la communication et la redevabilité	Accompagner la mise en place de programme de formation adaptés aux besoins du territoire
Renforcer la transparence et la redevabilité	Former davantage les OSC	Organiser des activités culturelles ou de valorisation du patrimoine culturel
Créer un espace de concertation commun entre le NF et la plateforme sur les territoires	Organiser une semaine d'exposition et de présentation des projets financés par le programme	Développer une logique d'intervention de proximité dans les structures scolaires
Redynamiser les comités des conseils communaux	Systematiser le principe d'attestation de reconnaissance pour les jeunes	
Améliorer la transmission des informations sur programme		
Intégrer de nouvelles organisations dans le dispositif		

Atelier 2 : Quelle force de la solidarité internationale dans le cadre du programme pour le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes ?

En Mauritanie, les acteurs **locaux jouent un rôle central dans la conception et la mise en œuvre d'actions de développement adaptées aux besoins du territoire**. Ces porteurs de projets s'appuient sur des **savoir-faire et des compétences spécifiques**, souvent issus de leur expérience et de leur **lien profond avec les réalités locales**. En parallèle, les acteurs cherchent à **renforcer les échanges entre les acteurs locaux et les acteurs internationaux**, notamment pour apporter une plus-value à leurs projets.

Cependant, l'une des difficultés qui existe dans la solidarité internationale : **les rapports de domination marqués par des déséquilibres économiques et politiques**. Cette asymétrie peut freiner la **reconnaissance des compétences locales et limiter l'impact des initiatives du Sud au Nord ainsi que les mobilités**, moteur essentiel pour faciliter la communication entre ici et là-bas.

En Europe, les acteurs disposent de financements pour soutenir les initiatives de coopération et renforcer les dynamiques de solidarité internationale. Ils apportent également des compétences techniques, une expertise précieuse pouvant être mise à profit pour accompagner les projets menés dans d'autres régions. Cette contribution est souvent portée par une forte envie de solidarité, marquée par le désir de collaborer, de mieux comprendre les enjeux et contextes des territoires "là-bas". Toutefois, ces **efforts de compréhension mutuelle se heurtent parfois à des contraintes politiques**, notamment des **politiques restrictives en matière de visas**, qui limitent la mobilité et freinent les échanges directs.

Pour connecter ces deux espaces et renforcer la solidarité, plusieurs outils ont été identifiés :

1

Le numérique

Mise en réseau : Création de plateformes pour relier les acteurs des deux espaces.

Débats numériques : Permettre aux jeunes de partager leurs expériences entre « ici et là-bas » sur des sujets qui les préoccupent

2

Le volontariat

Encourager les échanges humains par la mobilité et l'engagement sur le terrain

3

- Espaces de rencontre organisés au Sud :
 - Pallier les contraintes de visa en créant des lieux d'échange et de collaboration directement dans les territoires "là-bas".

L'activité a permis de mettre en lumière la complémentarité entre ces deux espaces et les moyens de surmonter les obstacles existants grâce à une approche collaborative. L'utilisation d'outils modernes comme le numérique, les espaces de rencontre au Sud, et le volontariat, combinés à une compréhension mutuelle des enjeux, ouvre des perspectives prometteuses pour renforcer la solidarité et les impacts positifs sur le projet « Graines de citoyenneté ».

Atelier 3 : Qu'est-ce qui restera à la fin de Graines de Citoyenneté ?

Préambule : " Dans 7 ans, Graines de Citoyenneté c'est fini. Le programme est terminé, il n'y a plus d'équipe dédiée au projet, plus de financement pour ce programme, pas de cadre logique, plus d'animation d'activités. Est-ce que l'on arrête d'encourager le pouvoir d'agir ? Comment on continue ? "

Les premiers groupes ont été accompagnés à proposer des scénarios de projection à N+7. Les groupes suivants ont indiqué les points forts, point de vigilance et point à améliorer des scénarios.

SCENARIO 1

- Les compétences et fonctions ont été transférées aux membres capables d'assurer l'animation et la coordination des actions
- Des réseaux thématiques ont été créés et bénéficient d'un ancrage local
- Les OSC se sont professionnalisées et se spécialisent conformément aux ambitions de l'Etat
- Les OSC ont accès aux fonds, elles sont elles-mêmes capables de monter des projets qui génèrent des fonds.
- Nos pratiques sont connues, on a capitalisé on sait ce qui fonctionne ou non
- Un partenariat renforcé société civile, Etat & collectivités
- Des compétences renforcées aux besoins du moment : modernisation et mise en place de projets innovants

Point forts	Point de vigilance	Point à améliorer/créer
La mutualisation des efforts, l'esprit de partage	Les blocages dans les groupes thématiques	La formation continue pour les OSC
L'accès aux fonds comme accélérateur d'un avenir meilleur	La professionnalisation qui peut causer des différences entre les groupes	La promotion des OSC dans toutes les thématiques
La contribution aux atteintes des ODD	Les frustrations éventuelles dans l'accès aux fonds	Le financement des OSC et clubs de jeunes alignés sur les besoins de société
		L'acquisition de compétences sur la mobilisation des fonds
		Donner les moyens à la mobilité

SCENARIO 2

Au niveau local :

- Les noyaux fédérateurs intègrent les plateformes régionales de la société civile qui sont structurées et inclusives. Elles représentent la société civile et sont des interlocutrices pertinentes pour les pouvoirs publics et autres partenaires.
- Les plateformes régionales et associations de jeunes sont reconnues et associées systématiquement à l'élaboration des politiques publiques et aux instances de prise de décision
- Les maisons de jeunes sont dynamiques dans chaque région et département

Au niveau national :

- La plateforme nationale est opérationnelle et regroupe l'ensemble des noyaux fédérateurs
- Le réseau national des jeunes est fonctionnel à travers la plateforme et représente bien toute la jeunesse mauritanienne.
- Les instances de l'Etat (CDHAHRSC, MAJESSC) disposent de fonds dédiés à la jeunesse
- Les PTF orientent leurs actions en concertation avec les plateformes

Point forts	Point de vigilance	Point à améliorer/créer
Les structures inclusives	La confusion des rôles et conflits d'intérêt entre NF et plateformes	Les membres de l'Etat ne peuvent pas être dans les NF
La pérennisation du NF	La politisation des plateformes	Une structuration des NF au niveau national
	L'influence des autorités	La plateforme reste membre du NF
		Pour Nouakchott, une seule plateforme pour les 3 wilayas

SCENARIO 3

- Des groupes Synergie sont créés
- Les associations de jeunes sont impliquées dans les prises de décision grâce à son implication dans le PCPA
- Les noyaux fédérateurs sont outillés pour porter des projets de territoire
- Il y a un plaidoyer pour que les agence de l'Etat prenne le relais pour l'accompagnement des associations de jeunes
- Un fonds géré par plusieurs PTF pour accompagner les associations de jeunesse
- Un focus est fait sur l'accompagnement professionnel et psychologique des jeunes prisonniers à leur réinsertion

Point forts	Point de vigilance	Point à améliorer/créer
L'organisation en groupe thématique qui permet la professionnalisation des associations	Toutes les associations ne sont pas spécialisées	Le fond et les groupes thématique sont corrélés
	La mauvaise gestion éventuelle du fond, la nécessité d'identifier en amont les acteurs	
	La non-entente entre les acteurs des groupes thématiques	
	L'arrêt de la collaboration avec les autorités locales, l'absence de confiance aux associations	

SCENARIO 4

- Intégrer les NF dans les plateformes qui ont été réorganisées
- Les noyaux fédérateurs ont renforcé leurs compétences et sont capables de porter un plaidoyer national
- Un dispositif de financement privé/public est créé pour les OSC

Point forts	Point de vigilance	Point à améliorer/créer
Une structure regroupant tout les NF qui permet d'avoir une vision collective et un développement durable	Le NF est un mouvement d'OSC de jeunes, contrairement aux plateformes qui ont des membres ayant un agenda politique. Ces deux structurations ne peuvent pas aller ensemble	Un modèle économique avec des outils de gestion, un plan d'action et une feuille de route claire
L'outillage des NF qui permet d'avoir des organisations capables mener des projets dans leurs territoires	L'absence de transparence des plateformes	Le NF a identifié d'autres partenaires pour l'accompagner
	L'influence des autorités	La plateforme reste membre du NF
		Pour Nouakchott, une seule plateforme pour les 3 wilayas

Atelier 4 : Que nous dit la carte du changement ?

Cet atelier permet de restituer les premiers éléments issus des territoires interrogés dans le cadre du suivi-orienté changement au cours de la mission réalisée en octobre 2024 (Nouakchott, le Gorgol, Nouadhibou et le Double-Espace).

Le programme est accompagné d'une équipe de consultance chargée d'élaborer un dispositif de suivi-orienté changement qui intègre les différents territoires. L'idée étant de guider les personnes à formuler leur vision idéale pour l'avenir, tracer les chemins de changement pour atteindre cette vision et coconstruire des outils permettant de suivre les changements produits.

Par ailleurs, au-delà de restituer les premiers éléments ressortis des territoires, l'Assemblée Plénière est un cadre favorable pour poursuivre cette réflexion et l'ouvrir aux autres territoires.

Vers un langage commun :

La vision : destination, situation rêvée, boussole, cap, ce qu'on cherche à changer dans la vie des gens, ce qu'on souhaite améliorer dans la réalité quotidienne, direction, orientation.

Chemins de changement : itinéraires avec des bornes (changements intermédiaires, petits pas) qui permettent d'avancer vers la vision.

DSE : des étapes d'autoanalyse, des sortes de campements pour faire une pause, prendre du recul, boire le thé, avant de reprendre le chemin tout en l'ayant corrigé.

Les groupes ont été amenés à formuler à partir des éléments recueillis dans les missions terrain.

Vision commune groupe 1

Construire un avenir durable & inclusif

"Créer une Mauritanie où chaque jeune, grâce à une éducation de qualité, des opportunités économiques durables et une participation active, contribue à un avenir inclusif et prospère"

- **Education pour tous** : Assurer un accès équitable à une éducation de qualité axée sur les compétences pratiques et les valeurs citoyennes.
- **Innovation & emploi** : Créer des opportunités économiques durables en favorisant l'entreprenariat et l'innovation.
- **Participation active** : Impliquer les jeunes dans la gouvernance et les prises de décision pour garantir la représentativité.
- **Inclusion & diversité** : Promouvoir une Mauritanie, où chaque jeune, indépendamment de son origine, de son genre ou de région, trouve sa place.
- **Résilience et engagement climatique** : préparer les jeunes à relever les défis des changements climatiques

Vision commune groupe 2

- Des emplois sont créés, et il existe des synergies entre populations rurales et urbaines
- Les femmes sont autonomisées à travers la création d'AGR
- Les femmes sont bien insérées professionnellement et elles ont monté en compétences
- Les jeunes sont formés en adéquation avec le marché du travail : 75% des jeunes sont insérés dont 60% de jeunes filles
- Les jeunes ont créé leurs espaces de concertation en vue de faire entendre leur voix. Ce sont des leaders
- Les jeunes s'activent sur les enjeux de changement climatique, leur rôle est défini.

Ci-dessous un aperçu de la carte du changement réalisée par les sous-groupes :



Atelier 5 : Engagement citoyen et citoyenneté

Cet atelier a été conçu et animé par des membres du noyau fédérateur de Nouakchott.

Il a été imaginé dans un format de débat à la carte. Cet atelier consistait à poser le débat de l'engagement citoyen et de la citoyenneté au cœur du dispositif GDC, l'idée étant de permettre aux participants de dialoguer autour de la thématique et d'identifier les processus permettant de travailler sur la citoyenneté mais également de formuler des pistes recommandation pour renforcer et consolider les différentes approches existantes.

Trois thématiques principales ont été abordées, chaque session durant environ 30 minutes.

Thème 1 : Les jeunes ne s'engagent pas, et lorsqu'ils s'engagent on ne les écoute pas !

Les discussions autour de cette carte ont mis en lumière le **paradoxe entre l'appel à l'engagement des jeunes et la faible reconnaissance de leurs actions**.

Ce que l'on peut retenir d'après certains participants par rapport à l'affirmation, c'est d'abord de se questionner sur **qui devrait nous écouter ?**

Réponse : les autorités et les communautés.

Autre piste de réponse : il existe un **décalage sur les programmes proposés par les autorités et ceux attendus par les jeunes**. Les participants expliquent que les jeunes ont un temps d'avance sur les enjeux qui les concernent et que l'Etat et les **autorités accusent du retard dans la prise en compte de leurs enjeux dans les stratégies** déployées. Cela renforce le sentiment des jeunes sur le fait qu'ils ne soient pas écoutés.

Les causes qui peuvent expliquer ce décalage : le manque de dialogue entre autorités et jeunesse ou encore l'absence de cadre de réflexion entre les jeunes et leurs gouvernants.

Interventions marquantes :

- Le manque d'implication des jeunes dans les stratégies locales et nationales, et l'absence d'efforts des autorités pour valoriser leurs initiatives.
- Un désalignement des priorités entre jeunes et autorités, créant un fossé de d'incompréhension.
- Les maires n'ont pas une conscience claire des enjeux de jeunesse, ce qui alimente un décalage entre les structures locales et les besoins des jeunes.
- Les Journées Portes-Ouvertes ou de concertation devraient servir d'espaces de dialogue entre les pouvoirs publics et la société civile, mais ces occasions sont souvent sous-exploitées.

Recommandations pour le programme GDC :

- Favoriser le dialogue entre les jeunes et les autorités
- Renforcer les capacités des jeunes en plaidoyer et leadership
- Sensibiliser les autorités à l'importance de l'écoute active des jeunes
- Mettre en place des mécanismes de réflexion communes entre jeunesse et autorités
- Accompagner les programmes de l'état et d'Adapter les programmes aux priorités des jeunes.

- Créer des modèles d'engagement inclusifs entre autorités et jeunesse.



Débat sur l'engagement citoyen, Assemblée Plénière 2024

Thème 2 : Ma priorité n'est pas de m'engager mais de survivre !

L'idée était de poser sous l'angle des priorités l'engagement citoyen du jeune dans son parcours avec un prisme socioéconomique. Cette réflexion est souvent mise sur la table dans les débats autour de l'engagement.

Certains participants ont expliqué que les jeunes, **confrontés à des besoins de base non satisfaits, ne peuvent pas envisager un engagement civique ou citoyen comme prioritaire**. D'autres ont insisté sur le fait que l'engagement citoyen **devrait inclure une dimension de soutien aux jeunes** en situation de précarité, leur permettant de s'investir sans compromettre leur survie.

Durant le débat, les participants ont accentué leurs discussions autour des types d'accompagnement dont les jeunes pourraient bénéficier pour favoriser leur engagement citoyen. Parmi les idées citées on peut retenir :

- Un cadre d'insertion (formation, emploi, auto-emploi)
- Des espaces d'échanges (tiers lieux)
- Des centres de services civique
- Des programmes de formation sur les compétences de vie
- Des stratégies d'inclusion des jeunes dans les instances de responsabilité

Recommandations pour le programme GDC :

Un programme comme GDC devrait jouer un rôle central dans la promotion de l'engagement citoyen en mettant en place :

- Un dispositif spécial traitant les questions de la citoyenneté, l'engagement citoyen et la participation des jeunes dans les affaires de la cité ;
- Un cadre d'accompagnement pour soutenir les actions citoyennes portés par les jeunes dans tout le territoire mauritanien ;
- Des espaces d'insertion socioéconomiques aux profits des jeunes ;
- Des activités de services civique et de citoyenneté dans les territoires en impliquant les jeunes.

Au-delà de ces point phares retenus lors de ce débat, les participants ont eu à développer des réflexions sur le problématique du chômage des jeunes, de l'éducation et de l'épanouissement.

Thème 3 : L'engagement par le numérique est-il un véritable engagement ?

Ce segment a généré des échanges riches et contradictoires sur la valeur de l'engagement numérique. Une participante a affirmé que les plaidoyers et dénonciations réalisés sur des plateformes comme Facebook sont **une forme d'engagement légitime, car ils permettent de sensibiliser et d'éveiller les consciences à grande échelle**. Cependant, des arguments contraires ont émergé, certains estimant que l'engagement numérique reste **limité s'il n'est pas accompagné d'actions concrètes sur le terrain**. Le débat a mis en avant la nécessité de reconnaître **l'impact croissant du numérique dans le militantisme**, tout en soulignant ses limites face aux enjeux de terrain.

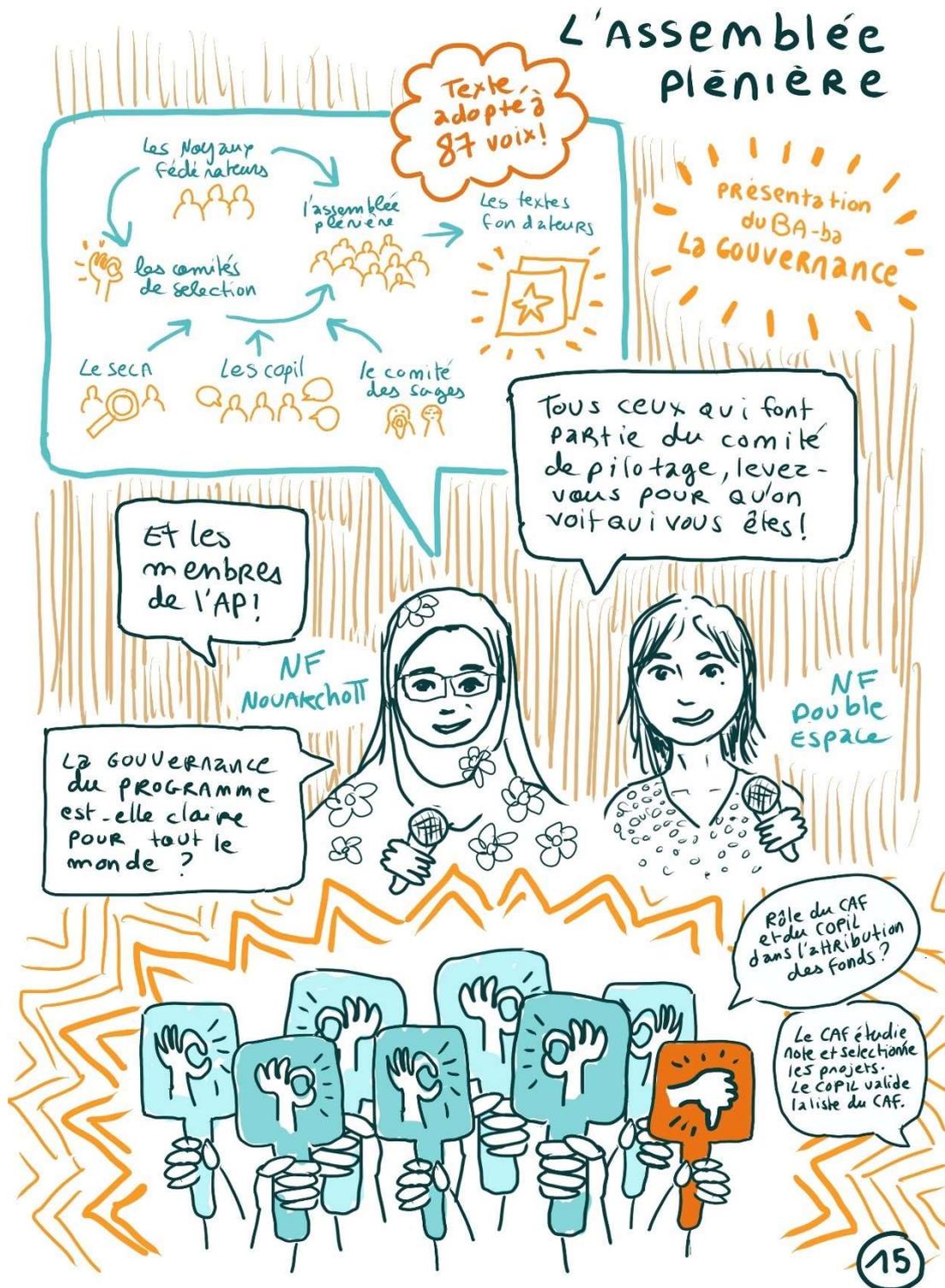
Points saillants :

- Les participants ont unanimement souligné le besoin d'une **meilleure valorisation de leurs contributions par les autorités** car les réalités socio-économiques des jeunes freinent leur engagement citoyen.
- **L'engagement par les réseaux sociaux est un outil puissant mais doit être complémentaire à des actions locales**. La peur des « aînés » face à la transition générationnelle bloque le renforcement de l'engagement des jeunes.

Nos résolutions

La présentation du B.A BA du programme

La présentation complète du B.A BA est à retrouver en annexe 2.



La présentation du nouveau comité de pilotage

Typologie de membre	Nom	Prénom	Organisation	Territoire
Influent	ABDELLAHI	Raghiya	El Vetayatt	Nouakchott
Influent	SY	Mamoudou Abderrahmane	Commune de Riyad	Nouakchott
Influent	ALIOUNE BA	Sely	Association des Jeunes Solidaires de Sélibabi	Guidimakha
Influent	DIEDY SAKHO	Salou	Conseil régional du Guidimakha	Guidimakha
Influent	DIA	Zeynabou	AMESE	Gorgol
Influent	AMARA KOITA	Bakary	Association des Pouvoirs locaux et Parlementaires du Gorgol	Gorgol
Influent	PATAT	Cécile	IRAM	Europe
Influent	BA	El Hadj	Commune de Noisy-le-Sec	Europe
Influent	CAMARA	Tiguide	Association des Scouts musulmans de France	Europe
Influent	SY	Dieynaba	Association des Jeunes de Djéol	Europe
Influent	SIDEYNI	Roughayetou	Commune de Kiffa	Assaba
Influent	ALIOUNE BA	Mahmoud	Réseau départemental des jeunes de Kiffa	Assaba
Influent	HEMADI	Melika	Association Amel Sociale et culturelle	Hodh El Chargui
Influent	MOULAYE EL MOUMINE	Moulaye Ismail	Commune de Nema	Hodh El Chargui
Influent	DEDDE	Yahya	Plateforme régionale des acteurs de la société civile	Nouadhibou
Influent	DIALLO	Hawa	Commune de Nouadhibou	Nouadhibou
Observateur	CHENINI	Soraya	Secours Catholique Caritas France (SSCF)	Europe
Observateur	MERCURI	Anne-Catherine	Région Centre Val-de-Loire	Europe
Observateur	PASCAL	Jessica	Région Centre Val de Loire	Europe
De Droit	BEN BOUBAKER	Hiba	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères - Ambassade de France en RIM	Nouakchott
De Droit	BRIVOT	Justin	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères – Direction	Europe

			Générale de la Mondialisation, Délégation pour la société civile, engagement citoyen et les jeunes	
De Droit	LUBINEAU	Domitille	AFD- agence locale	Nouakchott
De Droit	LEJOSNE	Nicolas	AFD-Siège	Europe
De Droit	KAPELLA	Yvonne	Délégation de l'Union européenne	Europe
De Droit	ISSELMOU	Alioune	Commissariat des Droits de l'Homme, des Affaires Humanitaires et des Relations avec la Société Civile	Nouakchott
De Droit	CHOUABIN	Mohamed	Ministère de l'autonomisation des jeunes, de l'emploi, du sport et du service civique	Nouakchott
De Droit	LE MASSON	Olivier	Grdr	Europe
De Droit	LUEMBA	Moïse	Grdr	Nouakchott
De Droit	KHALIFOU	Sidi Mohammed Lemine	Ecodev	Nouakchott

⇒ La composition du nouveau COPIL a été adoptée avec 64 voix pour.

La présentation de nos recommandations

Ces propositions sont le fruit du travail des membres lors des ateliers de la veille "Dialogues entre membres". Il s'agit de la synthèse des groupes de travail.

La présentation complète de nos recommandations est à retrouver en annexe 4.

- A destination des pouvoirs publics de manière générale :
 - Un décret qui exige officiellement la participation des jeunes dans l'élaboration des politiques publique ;
 - Organiser des concertations en amont des plans d'actions ;
 - Définir des indicateurs de suivi des plans d'action et organiser des restitutions des résultats.

- A destination du MFPAM :
 - Sensibiliser aux ODD et au changement climatique dans les formations professionnelles notamment en partenariat avec les OSC ;
 - Soutenir la création de GIE notamment dans les activités de gestion des déchets.

- A destination du MAJESSC :
 - Accompagner l'accès au numérique des jeunes notamment en zone rurale ;
 - Renforcer les services d'accueil et d'orientation des jeunes à l'échelle locale.

- A destination du Ministère de l'Intérieur, promotion de la décentralisation et du développement local :
 - Créer un fond spécifique dédié à soutenir la mise en place de Conseil communaux de Jeunesse.

- A destination du Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Mauritaniens de l'étranger :
 - Mise en place d'un guichet pour accompagner la diaspora pour développer des projets économiques, sociaux ou culturels.

- A destination des bailleurs de fonds :
 - Sortir de la région de Nouakchott ;
 - Renforcer la concertation avec tous les acteurs à l'échelle locale en amont de la définition des stratégies et des AAP ;
 - Définir des indicateurs des PA et organiser des restitutions des résultats ;
 - Mettre en place des dispositifs de financement dédié au changement climatique en favorisant le consortium entre ici et là-bas ;
 - Favoriser les échanges de pair à pair.

- A destination des OSC :
 - Créer ou consolider des réseaux thématiques capable de porter une voix commune ;
 - Avoir une parole structurée, collective, audible et lisible

⇒ La proposition a été adoptée avec 57 voix pour.

LES GRANDS TÉMOINS

PCPA
GUINÉE

Moctar
DiAllo



L'Assemblée plénière

Ce qui m'a beaucoup marqué c'est le "là-bas," vos liens avec la diaspora car il est important de favoriser ce lien, le fait de permettre à des groupes qui s'ignorent de discuter.

Insister sur le dispositif de fonds souples, comment cet instrument peut traduire les orientations du programme.

Les NF sont les éléments qui seront capables de continuer le dialogue. La question de la pérennisation de GDC a été posée très tôt mais elle doit se développer. J'appelle l'AFD à accepter qu'un instrument comme le PCPA a besoin d'être accompagné par de vraies stratégies de désengagement avec des plans définis.

Graines de citoyenneté n'est encore qu'à ses débuts. En Tunisie, nous sommes sur la fin. Nous avons remarqué l'enthousiasme des participants !

Zied
Kacem

Nous vous encourageons à vous saisir de la question de la participation féminine et des personnes en situation de handicap.

PCPA
Tunisie



L'Assemblée plénière

À la base, nos sociétés sont ancrées dans des principes de solidarité, de charité. Le concept d'ONG, la méthodologie de travail nous vient du Nord. Le concept permet d'aller plus vite, oui. Mais ce qui est nécessaire, c'est avant tout l'engagement. Si on ne l'a pas, on ne peut pas avoir d'endurance.

Ecocodev à 25 ans, on est passés par beau coup d'épaves avant de se formaliser, de mettre en place une gouvernance et une stratégie. Il faut prouver qu'on a des idées et la capacité de les mettre en œuvre.

Sidi
Khalifou
ECODEV



On grandit avec les autres, ceux qui sont plus forts que nous. C'est essentiel d'entretenir des relations partenariales, notamment avec les ONG internationales.

mon collègue parle de ce mode d'organisation qui est très occidental nous ici, nous avons les groupes d'âge, nous nous organisons entre nous, avec des grands frères pour faire des choses et nous essayons de garder cela en tête chez Tenmiyah!



Madyoury
Tandiz
TENMIYAH

Il est important de connaître sa direction, sa plus-value. parfois, il y a des trous d'air, on n'a pas toujours les mêmes partenaires, il faut savoir bouger les trous, et on y arrive pas toujours. Il ne faut pas baisser les bras et s'entourer de partenaires.

L'expérience
des Grands
frères

Questions/réponses :

"On a parlé du chômage, dans les couloirs il se disait que le secteur associatif offre des opportunités d'emploi, pouvez-vous donner des infos sur les salariés dans vos organisations ?"

- ⇒ **Avant même de parler d'emploi, les ONG sont un outil de formation. Aujourd'hui Ecodev c'est environ 60 employés. Nous sommes en train de mettre en place un CA des jeunes.**

"Aujourd'hui Ecodev a la stature d'une ONG internationale, est-ce que vous comptez vous appuyer plus sur les OSC locales ?"

- ⇒ **Oui c'est un axe majeur, on va s'effacer pour faire vivre les autres, on réfléchit à un centre de formation pour la société civile".**

"On est heureux de voir ces leaders qui sont de véritables célébrités. C'est quoi vos conseils pour nous donner de l'élan ?"

- ⇒ **D'abord c'est l'engagement, tu as un cap. Puis tu dois être redevable, rendre des comptes, justifier de la confiance. Tu ne maîtrises pas toujours tout, alors partager les expériences. Travailler plus qu'on te le demande.**
- ⇒ **Quand tu commences quelque chose, tu dois aller au bout. Simple et bien fait. Un projet réussi te fait passer à une autre étape**

Retrouvez les moments forts de l'Assemblée Plénière :

[Lien vers galerie images](#)